

Consulat Honoraire de Monaco à Madagascar

RAPPORT D'ACTIVITES

Année 2004

4, Place Philibert Tsiranana – Antaninarenina – 101 Antananarivo

Tél : 261 20 22 356 83 – Fax : 261 20 22 287 60

E-mail : consulmonacomada@netclub.mg

SOMMAIRE

Préface	p.3
Rapport d'activités du Consulat de Monaco pour l'année 2004	p.5
A) Actions menées dans le cadre de l'amélioration de la santé publique	p.5
I- Appui aux établissements publics hospitaliers	p.5
1. Hôpital « HJRA » (Hôpital Joseph Ravoahangy Andrianavalona)	p.5
2. Hôpital Mère-Enfant de Tsaralalàna	p.6
3. Hôpital Pédiatrique d'Ambohimandra	p.6
4. Hôpital Public de Fianarantsoa	p.6
II- Participation aux opérations menées par le « Lions Club Sight First »	p.7
B) Contributions à des micro-projets de développement	p.7
1. Participation dans un projet de réhabilitation d'un barrage dans la région d'Ambatondrazaka	p.7
2. Financement de la construction d'un petit marché dans la Commune de Tongobory – Province de Toliary	p.8
3. Participation à la construction et l'équipement d'un barrage à usage agricole dans la Commune d'Anosiala - Antananarivo	p.8
C) Participations à des actions humanitaires en faveur des plus démunis	p.8
1. Actions à l'occasion de la Fête Nationale du 26 juin	p.9
2. Actions en faveur de l'Ecole Sacré-Cœur d'Ambatolampy, fondée par le Frère Romain Juvenat	p.9
D) Appui et suivi des projets menés avec des Organisations Internationales	p.10
1. Projet «CLALCs» mené avec l'Organisation Intergouvernementale de la Francophonie	p.10
2. Distribution de 11.000 moustiquaires imprégnées à efficacité durable avec l'« OMS » en faveur de la population de l'île de Sainte Marie	p.10
3. Déparasitage et lutte contre la bilharziose dans le sud avec le « PAM »	p.11
E) Autres domaines d'interventions	p.11
Récapitulation des actions menées au cours de l'année 2004	p.13

PREFACE

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur et le plaisir de vous transmettre ce rapport d'activités qui résume les activités, les recettes et les dépenses du Consulat de la Principauté de Monaco à Madagascar, au cours de l'année 2004.

Ce Consulat a été créé fin 2002 à l'initiative du Gouvernement de la Principauté de Monaco et avec l'accord des autorités Malagasy.

Il a reçu la visite de SAS le Prince Héritaire Albert de Monaco en mars 2003 symbolisant ainsi l'importance que la Principauté accorde au renforcement de son amitié et de sa coopération avec Madagascar.

A cette occasion, SAS le Prince Héritaire avait été reçu par le Président de la république SEM Marc Ravalomanana et par SEM le Premier Ministre Jacques Sylla.

Cette année aura permis de véritablement organiser le rôle et l'image de la Principauté à travers le Consulat par la réalisation de micro-projets de développement souhaités et définis par les hautes autorités Malagasy.

Ce compte-rendu annuel ne mentionne pas les actions importantes menées par les grandes associations monégasques qui entretiennent et développent des relations très privilégiées avec les plus grandes ONG et congrégations religieuses nationales qui prennent en charge les plus démunis.

Nous pouvons citer entre autres l'association « AKAMASOA » du Père Pedro, les Sœurs Carmélites d'Itaosy, le Père Zocco à Fianarantsoa, le Père Noé à Nosy Be ...

Je remercie tout particulièrement le Gouvernement Monégasque et l'association « Monaco Aide et Présence » à travers sa Présidente, Mme Josyane Lahore, qui ont contribué à hauteur de 10.000 € au budget du Consulat, et je remercie également chaleureusement les autres donateurs.

Rien n'aurait pu se faire sans le soutien efficace et permanent de mon assistante Mme Niry Rabemanolontsoa, que je remercie également chaleureusement.

Nous sommes donc à votre entière disposition pour vous fournir toute précision ou complément d'information et nous espérons de tout cœur que l'année 2005 sera aussi intense.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, mes respectueuses salutations.

Cyril Juge
Consul Honoraire de Monaco à Madagascar

**RAPPORT D'ACTIVITES DU CONSULAT DE MONACO
POUR L'ANNEE 2004**

Grâce au budget octroyé par la Direction des Relations Extérieures de la Principauté ainsi qu'à l'appui et à la généreuse contribution d'associations et entités motivées par la volonté de participer à l'effort de reconstruction et de modernisation engagé par le Gouvernement malgache, le Consulat de Monaco a pu mener diverses actions à vocation humanitaire et réaliser des micro-projets de développement à Madagascar.

Il s'agit d'actions concrètes dont l'objectif est d'apporter du confort, du mieux-être, du mieux-produire ... à une frange de la population qui ne dispose pas objectivement des moyens nécessaires afin d'améliorer leur quotidien.

Divers domaines ont été touchés, le principe étant d'essayer de satisfaire au mieux les demandes formulées par les autorités ou les entités souhaitant une quelconque aide, partenariat ou financement. La priorité a été ainsi donnée aux domaines touchant la santé publique, la condition des enfants, et l'amélioration des conditions de vie des plus démunis.

A) ACTIONS MENEES DANS LE CADRE DE L'AMELIORATION DE LA SANTE PUBLIQUE

Il s'agit principalement de l'appui aux établissements hospitaliers en fonction des besoins exprimés par les responsables. Une contribution a été également octroyée au « LIONS CLUB SIGHT FIRST » pour une opération de lutte contre le cataracte.

I- Appui aux établissements publics hospitaliers

1) *Hôpital « HJRA » (Hôpital Joseph Ravoahangy Andrianavalona)*

L'hôpital « HJRA » est le plus grand Etablissement Hospitalier public de la grande île, basé à Ampefiloha – Antananarivo. A part l'Hôpital Militaire de Soavianadriana et le centre de soins de la société « FARMAD », cet Etablissement est le seul à dispenser des dialyses à Madagascar.

A cause de l'insuffisance de matériels, le nombre de malades admis à ces soins est très limitée, et d'autres patients nécessitant ces soins spécifiques et coûteux figurent encore sur une longue liste d'attente.

C'est ainsi que le centre hospitalier « Princesse Grâce », à l'initiative de l'Association de la Promotion de la Santé à Madagascar (APS) dirigée par le Dr Rakotovero, a offert des matériels de dialyse et des consommables médicaux à cet Etablissement.

Les matériels et consommables sont arrivés à Antananarivo par voie maritime en janvier 2004, et le Consulat de Monaco a pris en charge le transport.

Le Consulat a également assuré en septembre 2004 le transport de 14 lits médicalisés d'occasion et de matelas offerts par des hôpitaux français qui ont été partagés par moitié entre l'hôpital « HJRA » et l'Hôpital Pédiatrique d'Ambohimiandra.

2) Hôpital Mère-Enfant de Tsaralàna

L'Hôpital Mère-Enfants de Tsaralàna appelé aussi « Hôpital des Enfants » est l'un des deux établissements pédiatriques publics d'Antananarivo, érigé dans une bâtisse construite 75 années auparavant. Cet hôpital reçoit en moyenne 10.000 patients vus en consultation et 2.000 petits malades par an.

C'est ainsi qu'une demande a été formulée par le Directeur d'Etablissement, le Pr Noëline Ravelomanana, afin de réhabiliter et de doter de salle d'eau les deux chambres payantes de cet établissement.

Le Consulat a répondu favorablement à cette demande, et a fait réaliser les travaux qui ont été effectués en 3 mois, et se sont élevés à montant total de 3.000 €. Une inauguration a été organisée le 12 octobre 2004, en présence du Représentant du Ministre de la Santé et du Planning Familial, des hauts responsables de la santé publique à Madagascar et du Maire de la ville d'Antananarivo, Mr Patrick Ramiamanana.

La Direction de l'hôpital a plaidé pour une réhabilitation complète du bâtiment lors de la cérémonie d'inauguration, et c'est dans ce sens que la coopération commencée au cours de l'année 2004 sera poursuivie en 2005 afin d'améliorer l'infrastructure de ce bâtiment.

3) Hôpital Pédiatrique d'Ambohimiandra

Le contact avec l'Hôpital Pédiatrique d'Ambohimiandra, second établissement pédiatrique public à Antananarivo, a commencé au mois de novembre 2003 lorsque son Médecin-Chef, le Dr Odile Raharimalala a présenté au Consulat de Monaco un important projet de modernisation.

Une recherche de solutions et de partenariats avec l'association française « ADS » (Association Développement et Solidarité) et le « Rotary Club » a été ainsi entamée depuis cette date, afin de répondre aux besoins formulés dans le dossier de modernisation et d'extension soumis par l'hôpital.

La convention de partenariat devra être signée en janvier 2005, et le conteneur contenant les matériels médicaux et les consommables est prévu de partir de France en mars 2005.

Entre-temps, l'Hôpital Pédiatrique d'Ambohimiandra a, avec l'hôpital « HJRA » bénéficié de la fourniture de lits médicalisés d'occasion offerts par des hôpitaux français dont le transport a été pris en charge par le Consulat (*v. supra p. 5*).

4) Hôpital Public de Fianarantsoa

L'Hôpital Public de Fianarantsoa dénommé « Centre Hospitalier de Référence Provinciale » (CHRP) dispose d'un atelier de fabrication de prothèses, dont le responsable est le Dr Danielsen Rakotomanga Jean Heriarty, Chef de service d'appareillage et de rééducation.

Plusieurs matériels et outillages ont été offerts à cet atelier par le Dr Monique Verdier, membre de l'association « ADS », dont le Consulat a pris en charge le transport de France à Antananarivo.

II- Participation aux opérations menées par le « LIONS CLUB SIGHT FIRST »

Le Consulat de Monaco, suite à une demande formulée par le « Lions Club Sight First Madagascar », a participé à hauteur de 400 € à des opérations gratuites de cataracte initié par ce club.

Il s'agit d'un programme national mis en œuvre par le Gouvernement malgache avec le « Lions Club » afin d'éradiquer le cataracte qui constitue la principale cause de la cécité à Madagascar.

Les opérations sont effectuées gratuitement auprès des personnes nécessiteuses.

B) CONTRIBUTIONS A DES MICRO-PROJETS DE DEVELOPPEMENT

En réponse aux sollicitations formulées par des autorités et hauts responsables de l'Etat, des micro-projets de développement ont pu être mis en place ou du moins financés partiellement, répartis sur diverses localités de l'île.

1) Participation dans un projet de réhabilitation d'un barrage dans la région d'Ambatondrazaka

Une contribution de 3.000 € a été octroyée à titre de participation dans un projet de reconstruction d'un barrage dans la Commune rurale d'Andramena – Région d'Ambatondrazaka.

Ledit barrage avait été endommagé par un cyclone, et avait ainsi entravé la production du riz, alors que cette région d'Ambatondrazaka constitue le grenier à riz de Madagascar.

Cette contribution constitue « l'apport bénéficiaire », c'est-à-dire la part que doit apporter la population au coût total des travaux estimés à 32.000 €, dont le gros du financement entrera dans le cadre d'un programme national - le Programme de Soutien au Développement Rural (PSDR).

Un accord a été signé au Palais de l'Assemblée Nationale avec le Vice-Président de l'Assemblée Nationale, Mr Razoarimihaja Solofonantenaina, Maire de cette Commune, et Président du parti politique « TIM » qui a été créé par le Président de la République SEM Marc Ravalomanana en 2001.

Le futur barrage irriguera 500 ha de rizières ; ce qui permettra d'améliorer d'augmenter le revenu de la population locale qui a vécu dans la misère après sa destruction.

2) Financement de la construction d'un petit marché dans la Commune de Tongobory – Province de Toliary

En réponse à une sollicitation formulée par le Président de l'Assemblée Nationale, SEM Jean Lahiniriko concernant un projet de construction de 10 petits pavillons sur le marché de Tongobory (village natal du Président de l'Assemblée Nationale) – Sous-Préfecture de Betioky Sud – Province de Toliary, un financement a été accordé pour un montant total de 2.000 €.

La convention de financement a été signée le 28 juin 2004, et les travaux se sont effectués en deux mois sous le contrôle de l'Assemblée Nationale.

Une cérémonie d'inauguration a été organisée avec faste sur place par le Président de l'Assemblée Nationale, en présence de tous les hauts responsables locaux.

Ces pavillons permettront à la petite communauté de Tongobory, lieu de passage pour accéder à Betioky, Ampanihy, Taolagnaro (ex Fort-Dauphin), de commercialiser sa production de poissons et de crevettes d'eau douce recueillis dans le fleuve Onilahy.

3) Participation à la construction et l'équipement d'un barrage à usage agricole dans la Commune d'Anosiala - Antananarivo

Le Maire de la Commune Rurale d'Anosiala – Mr Maminiaina Rabenirina – avait présenté au Consulat de Monaco un dossier de financement afin de mettre en place un barrage d'irrigation de la plaine d'Andramena sise dans cette Commune, sur la recommandation de SEM le Président du Sénat – Mr Rajemison Rakotomaharo.

Le projet consiste en la construction d'un barrage, l'installation d'équipements hydromécaniques sur le barrage et la construction de canaux maçonnés.

Le Consulat de Monaco a participé à hauteur de 2.500 € aux travaux qui sont estimés à un montant total de 6.000 €. La cérémonie de signature de la convention de financement s'est déroulée le 09 décembre 2004, sous le haut patronage du Président du Sénat.

La plaine d'Andramena est constituée de rizières d'une superficie totale 30 hectares, représentant les 5% de la filière riziculture de la Commune qui fait vivre 1.200 habitants avec un rendement actuel de 3 tonnes/hectare. L'objectif du projet en question est d'atteindre un meilleur taux de rendement à concurrence de 6 tonnes/hectare.

Les travaux commenceront dès que la Commune d'Anosiala réussit à réunir tous les fonds nécessaires.

C) PARTICIPATIONS A DES ACTIONS HUMANITAIRES EN FAVEUR DES PLUS DEMUNIS

Pendant le courant de l'année 2004, des actions à vocation humanitaire ont pu avoir l'appui du Consulat de Monaco, toujours dans l'esprit de satisfaire les besoins exprimés par les différents responsables.

1) Actions à l'occasion de la Fête Nationale du 26 juin

La célébration de la Fête Nationale du 26 juin est l'occasion pour différentes collectivités d'aider les personnes nécessiteuses dans leur quartier. Ne pouvant elles-mêmes pas subvenir à la fourniture de friandises, produits de première nécessité, lampions etc. à ces personnes, les collectivités font le plus souvent appel à la générosité de tout un chacun.

C'est ainsi qu'une participation d'une valeur de 200 € a été octroyée au Vice-Président de l'Assemblée Nationale – Mr Mamy Rakotoarivelo, Député élu au 3^{ème} arrondissement de la ville d'Antananarivo.

En effet, celui-ci a organisé une journée de solidarité en faveur des enfants défavorisés de la circonscription afin de leur distribuer des lampions, friandises et jouets à l'occasion de la Fête Nationale.

Une petite contribution de 20 € a également été octroyée dans le même sens au Fokontany d'Ambohitsirohitra, quartier du Consulat, toujours pour l'achat de friandises et de produits de première nécessité aux enfants et pauvres de ce quartier à l'occasion de la célébration du 26 juin, et en réponse à la demande du Chef de quartier.

2) Actions en faveur de l'Ecole Sacré Cœur d'Ambatolampy, fondée par le Frère Romain Juvenat

L'Etablissement « Juvenat Sacré Cœur » d'Ambatolampy, créé par le Frère Romain Juvenat, comprend une école, un centre de soins et un centre de formation professionnelle, et se situe sur la route d'Antsirabe, à 20 km de la ville d'Antananarivo.

L'association française « ADS » (Association Développement et Solidarité) a offert à cet Etablissement un important lot de matériels divers, comprenant des tables d'accouchement, des matériels médicaux, des livres et fournitures scolaires, du linge et des petits matériels et outillage.

Ces matériels ont été acheminés à Madagascar par voie maritime dans un container de 20', qui a également contenu les lits d'hôpitaux destinés à l'hôpital « HJRA » et à l'hôpital pédiatrique d'Ambohimiandra (*v. supra p. 5 et 6*).

Il s'agit de la plus importante fourniture de dons humanitaires dont s'est chargé jusqu'ici le Consulat, qui a pris en charge l'affrètement et le dépotage dudit container, ainsi que le transport des matériels à Ambatolampy. Les frais se sont ainsi élevés à une totalité de 1522,48 € dont 912,48 € en règlement du transitaire en France (la société « SCHENKER »), 570 € en règlement du transitaire à Madagascar (la société « La Seal ») et 40 € pour le dépotage et le transport à Ambatolampy.

Le Consulat a également sollicité avec succès auprès de la Direction Générale des Douanes malgache, une exonération de droits et taxe d'importation pour l'entrée de ces matériels sur le territoire malgache.

D) APPUI ET SUIVI DES PROJETS MENES AVEC DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

La Principauté de Monaco a conclu des accords de coopération en faveur de Madagascar, avec un certain nombre d'organisations internationales, dont l'Organisation Intergouvernementale de la Francophonie (AIF), l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et le Programme d'Alimentation Mondiale (PAM).

Le Consulat de Monaco est intervenu dans la mise en place de ces accords et dans le suivi des activités menées sur place.

1) *Projet « CLACs » mené avec l'Organisation Intergouvernementale de la Francophonie*

La Principauté a financé conjointement avec l'« OIF » la mise en place de 10 Centres de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC) à travers des Communes rurales réparties sur toute l'île.

Il s'agit d'un projet pilote mené avec le Ministère de la Culture et du Tourisme qui a nommé un Responsable National en la personne de Mme Victoire Ramilison.

Le Consulat s'est chargé de remettre au nom du Gouvernement monégasque auprès du Ministre de la Culture et du Tourisme, Mr Jean-Jacques Rabenirina des kits documentaires destinés à ces centres.

Un contact régulier est également assuré auprès du Responsable National afin de recueillir un état de l'avancée du projet et son extension sur d'autres régions de l'île.

2) *Distribution de 11.000 moustiquaires imprégnées à efficacité durable avec l'« OMS » en faveur de la population de l'île de Sainte Marie*

Un financement de 60.000 € a été alloué par le Gouvernement monégasque à l'« OMS » pour la mise en place d'un programme de lutte contre le paludisme sur l'île de Sainte Marie, ceci dans le cadre des Objectifs de Développement du Millénaire, en particulier l'objectif 6.8 visant à maîtriser à l'horizon 2015 le paludisme et autres grandes maladies.

Ce projet permettra de distribuer 11.000 moustiquaires imprégnées à efficacité durable en faveur de l'ensemble de la population de l'île de Sainte Marie.

Il s'agit du plus gros financement accordé par la Principauté de Monaco à Madagascar en 2004, et le Consulat a organisé une cérémonie de signature avec le Représentant Résident de l'« OMS » à Madagascar, SEM André Ndikuyeze, et le Ministre de la Santé et du Planning Familial, SEM Jean-Louis Robinson. La partie monégasque a effectué la signature en Principauté, par le biais du Ministre d'Etat, SEM Patrick Leclercq.

3) Déparasitage et lutte contre la bilharziose dans le Sud avec le « PAM »

Un projet de déparasitage et de lutte contre la bilharziose dans le province de Toliary, région du sud de l'île atteinte par une sécheresse endémique, a pu être lancé grâce à un financement de la Principauté de Monaco en faveur du « PAM » pour un montant de USD 50.000.

Les activités ont été menées pendant les mois d'octobre – novembre et décembre 2004, auprès de 88 écoles primaires de 4 CISCOS (Circonscriptions Scolaires) à savoir Toliary II, Ampanihy, Sakaraha et Betioky ; ce qui a permis de déparasiter 21.400 élèves de 6 à 12 ans.

Sur invitation du « PAM », le Consulat de Monaco est descendu sur place afin d'observer le déroulement des opérations les 08 et 09 décembre 2004.

Les activités de déparasitage ont eu lieu à l'Ecole Primaire Publique (EPP) de Motombe, CISCO de Toliary II, à quelques kilomètres de la ville de Toliary.

L'équipe d'intervention a été composée de Mr Guy Rasolondrazao, du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique, des Dr Rafalimanantsoa et Richard Andriamihetrasoa du Ministère de la Santé et du Planning Familial, et de l'Adjoint de Programmation, Mr Sitory Benoît.

Les activités commencent par une sensibilisation des parents d'élèves. L'équipe leur explique ainsi la nécessité d'une telle campagne, les causes et symptômes de la bilharziose, les risques de la présence des vers intestinaux, ainsi que les solutions basiques que pourrait entreprendre la population pour éviter de tels problèmes.

Un recensement et échantillonnage des élèves est ensuite effectué ; 16 élèves sont ainsi tirés au sort selon la méthode LQAS. Ces 16 élèves font par la suite l'objet de prélèvements d'urine et de selles qui seront analysés.

Si d'après les analyses, plus de 6 élèves sont atteints par la bilharziose, la région est réputée hyper endémique, et un traitement systématique à la Praziquantel et à la Chlorphéniramine 4mg est opéré.

Si le nombre est inférieur ou égal à 6, seuls les élèves présentant les symptômes de la bilharziose seront traités.

Dans tous les cas, la totalité des élèves sont traités au Mebendazole 55 mg, médicament contre les vers intestinaux.

L'école de Motombe n'a vu la présence que d'un cas de bilharziose parmi les 16 élèves tirés au sort, et n'est donc pas super endémique à la bilharziose. 202 élèves de cette « EPP » ont bénéficié du déparasitage, et seuls quelques cas ont été traités contre la bilharziose.

E) AUTRES DOMAINES D'INTERVENTION

Pendant tout le cours de l'année 2004, des visites de courtoisie ont été effectuées régulièrement aux autorités, et des compte-rendus ont également été envoyés, afin de les tenir informés et de recueillir les priorités gouvernementales.

Afin de faire connaître au grand public l'étendue et le contenu de la coopération entre les deux pays, le communiqué de la Direction des Relations Extérieures de Monaco intitulé « La Coopération entre la Principauté de Monaco et Madagascar », a été inséré dans les quotidiens malgaches.

A part cela, le Consulat a commencé à intervenir dans le domaine du sport et de la culture.

Ainsi, des maillots de football de l'« AS MONACO » ont été remis au Maire de la ville d'Antananarivo, Mr Patrick Ramiaramanana, à destination de l'équipe de football de cette Municipalité. Ces maillots ont été octroyés gracieusement par la Direction de l'Education, de la Jeunesse et des Sports de Monaco, représentée par Mme Lambin Berti.

Une participation à hauteur de 400 € a également été allouée à l'organisation des Jeux Sportifs de l'Alaotra, région productrice de riz. Cette donation a été faite sur la recommandation du Ministre de la Fonction Publique, SEM Théodore Ranjivason.

En ce qui concerne la culture, le Consulat a tenu un stand du 20 au 23 mars 2004 dans le cadre du Salon du Livre à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la Francophonie. Cette participation s'est faite à la demande du Ministère des Affaires Etrangères.

RECAPITULATION DES ACTIONS MENEES AU COURS DE L'ANNEE 2004

<u>Date / Période</u>	<u>Activités et projets réalisés</u>	<u>Pièces Justificatives</u>
20/02/04	Remise des kits documentaires destinés aux 10 CLACs (Centres de Lecture et d'Activité Culturelle) à SEM le Ministre de la Culture et du Tourisme, Mr Jean-Jacques Rabenirina. Il s'agit d'un projet pilote financé conjointement par l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF) et la Principauté de Monaco	Annexe 1
Février 2004	Transport gratuit de matériels de dialyse offert par l'hôpital « Princesse Grâce » à l'hôpital public « HJRA » - « Hôpital Joseph Ravoahangy Andrianavalona », le plus grand établissement hospitalier public de l'île. Ces matériels ont été récupérés par le Dr Rakotovero auprès de l'hôpital « Princesse Grâce »	Annexe 2
20 au 23/03/04	Participation au Salon du Livre à l'occasion de la célébration de la Journée de la Francophonie, à la demande du Ministère des Affaires Etrangères	Annexe 3
20/04/04	Participation à hauteur de 3.000 € dans un projet de réhabilitation d'un barrage dans la région d'Ambatondrazaka, principal grenier à riz de Madagascar. Le Maire de cette ville, Mr Razoarimihaja Solofonantenaina, est le Vice-Président de l'Assemblée Nationale et le Président du Parti politique « TIM » qui a été créé par le Président de la République SEM Marc Ravalomanana en 2001	Annexe 4
26/04/04	Remise de maillots de football de l'« AS MONACO » au Maire de la Commune Urbaine d'Antananarivo, Mr Patrick Ramiaramanana, grâce à la généreuse contribution de la Direction de l'Education, de la Jeunesse et des Sports de Monaco, représentée par Mme Lambin Berti	Annexe 5
05/05/04	Insertion du communiqué de la Direction des Relations Extérieures sur « La Coopération entre la Principauté de Monaco et Madagascar » dans les quotidiens malgaches	Annexe 6
01/06/04	Contribution à hauteur de 400 € auprès du « Lions Club » à un projet national d'opérations gratuites de la cataracte auprès des personnes nécessiteuses	Annexe 7
23/06/04	Participation à hauteur de 200 € dans les actions menées par le Vice-Président de l'Assemblée Nationale, Mr Mamy Rakotoarivelo, Député élu au 3 ^{ème} arrondissement de la ville d'Antananarivo, en faveur des démunis de cet arrondissement à l'occasion de la Fête Nationale du 26 juin	Annexe 8

26/06/04	Petite contribution pour l'achat de friandises et de produits de première nécessité en faveur des enfants et pauvres du Fokontany d'Ambohitsirohitra (quartier du Consulat) à l'occasion de la Fête Nationale du 26 juin	Annexe 9
19/07/04	Participation à hauteur de 400 € à l'organisation des Jeux Sportifs de l'Alaoatra, région productrice de riz, sur la recommandation de SEM le Ministre de la Fonction Publique, Mr Théodore Ranjivason	Annexe 10
Août 2004	Financement à hauteur de 2.000 € de la construction d'un petit marché dans la Commune Rurale de Tongobory – Province de Toliary, village natal du Président de l'Assemblée Nationale qui avait formulé cette demande	Annexe 11
Septembre 2004	Transport et fourniture de 14 lits médicalisés d'occasion donnés par des hôpitaux français à l'hôpital « HJRA » et à l'hôpital pédiatrique d'Ambohimandra	Annexe 12
Septembre 2004	Fourniture d'outils à l'atelier de fabrication de prothèses orthopédiques de l'Hôpital Public de Fianarantsoa, dirigé par le Dr Danielsen Rakotomanga Jean Heriarty	Annexe 13
Septembre 2004	Prise en charge du transport maritime de matériels divers destinés à l'Ecole du Sacré Cœur d'Ambatolampy, dirigée par le Frère Romain (fournitures scolaires, tables d'accouchement, tables d'accouchement, matelas, livres, ...)	Annexe 14
20/09/04	Organisation de la cérémonie de signature du Mémoire d'accord entre le Gouvernement Monégasque, le Représentant Résident de l'OMS – Mr André Ndikuyeze –, et le Ministre de la Santé et du Planning Familial – Dr Jean-Louis Robinson, dans le cadre du financement à hauteur de 60.000 € d'un programme de lutte contre le paludisme par la distribution de 11.000 moustiquaires imprégnées à efficacité durable sur l'île de Sainte Marie permettant ainsi d'équiper l'ensemble de la population de l'île. Il s'agit du plus gros projet financé par le Gouvernement monégasque en 2004	Annexe 15
Juillet à Octobre 2004	Financement à hauteur de 3.000 € des travaux de réhabilitation et d'installation sanitaire de deux chambres de l'hôpital Mère-Enfants de Tsaralalàna. La réhabilitation de cet hôpital pédiatrique se poursuivra en 2005	Annexe 16
08 et 09/12/04	Descente sur Toliary pour le suivi de la campagne de déparasitage et de lutte contre la bilharziose, dans le cadre du financement de USD 50.000 par la Principauté de Monaco au « PAM » ayant permis de déparasiter 21.400 enfants. Il s'agit du sud de Madagascar, région atteinte par une sécheresse endémique	Annexe 17

09/12/04	Financement partiel à hauteur de 2.500 € pour la construction et l'équipement d'un barrage à usage agricole dans la Commune d'Anosiala – Ambohidratrimo, représentée par le Maire, Mr Maminiaina Rabenirina, sur la recommandation de SEM le Président du Sénat, Mr Rajemison Rakotomaharo	Annexe 18
Depuis novembre 2003	Recherche de solutions et de partenariats avec l'association française « ADS » et le « Rotary » pour la réalisation du projet important de modernisation de l'Hôpital Pédiatrique d'Ambohimiandra, soumis par son Médecin-Chef, Dr Odile Raharimalala. La convention de partenariat devra être signée en janvier 2005, et le conteneur contenant les matériels médicaux et les consommables est prévu de partir de France en mars 2005 Envoi de compte-rendus et visites régulières aux autorités afin de les tenir informés et de recueillir les priorités gouvernementales	